

jusqu'à la place des Jacobins est indispensable ; car maintenant une voiture qui sort de la Préfecture ne peut pas atteindre les quais du Rhône sans rétrograder jusqu'à la place Bellecour et jusqu'à la rue de la Barre, déjà si étroite et si encombrée.

Les travaux nécessaires pour l'ouverture de la rue de la Grenette et de la rue Childebert ne présentent pas des difficultés assez grandes pour que ces améliorations importantes ne soient pas réalisées avant peu d'années. Il est fâcheux qu'une meilleure législation n'ait pas encouragé l'autorité municipale à tailler plus largement au milieu de ce misérable quartier de la rue Noire, qui reste comme une souillure pour la ville de Lyon.

Dans le sens longitudinal, nous remarquons une ouverture projetée qui continuerait la rue Trois-Carreaux jusqu'à la place de la Préfecture. Cette rue a une bonne direction et sera très fréquentée. On doit regretter qu'elle ne soit pas plus centrale et qu'elle aboutisse, en définitive, à des rues étroites et sinueuses dans le quartier Saint-Pierre. Néanmoins, c'est un projet avantageux qui s'exécutera sans doute prochainement.

En général, les améliorations deviennent praticables lorsque les directions choisies s'éloignent des anciennes voies en se jetant au milieu des masses et en évitant les grandes lignes de façades.

D'après ce principe, la rue tendant de la place des Cordeliers à la place de la Comédie, pourrait également s'ouvrir sans grandes difficultés ; mais ce n'est qu'une voie incomplète pour laquelle nous proposerons un tracé plus avantageux.

Quant à la voie centrale composée des rues étroites qui s'étendent de la place des Terreaux à la place Grenouille, elle n'a aucune chance d'amélioration prochaine ; cette longue ligne de façades solides se dressera pendant des siècles contre tous